



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 – 7
Partie 2 Corrections aux cartes	8 – 18
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	19
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	20 – 22
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	23 – 24

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois sous *La liste cumulative de corrections aux cartes* publiée dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

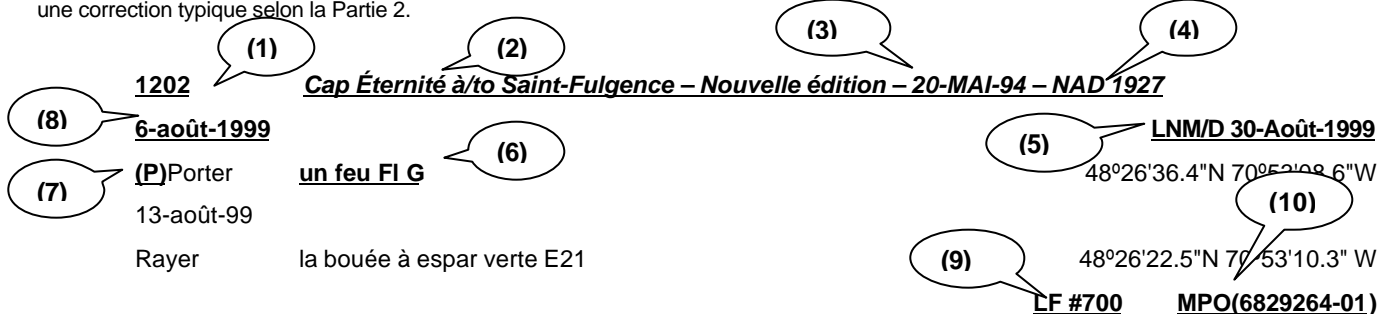
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - (CRIM)
Sans frais dans la région de la Colombie-Britannique 1-800-889-8852
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
<http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts/notship>

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N	58 30 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É. (Prévu pour octobre 2000)	330,331	937	44 35 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314,315	928	46 23 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette
ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.....	1
- PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES - 2001 ET 2002 (tel que publié le 30 août 2002).....	1
(P) BAIE D'HUDSON - CHURCHILL HARBOUR - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	7
PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2002.	19
RIVIÈRE DÉTROT - ÎLE BOIS BLANC - BOUÉE À ESPAR DÉPLACÉE.	7
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES.	4
- CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION MATRICIELLES.	5
- CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION S-57.	5
- LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.....	6
- LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.....	6
TRANSPORTS CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES NO. 06/2002.	3
- PORTS PUBLICS ET INSTALLATIONS PORTUAIRES PUBLIQUES - AVIS AUX USAGERS.....	4

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1220	8	L/C 4021	16		
1229	4	4047	16		
1230	4	L/C 4049	16		
1233	8	4381	17		
1409	4	4432	17		
1410	8	4443	4		
1434	8	4452	17		
1509	8,9	L/C 4776	4		
1510	9	L/C 4817	17		
1553	9	4825	17		
1554	9	4844	17		
2011	9,10	6213	17		
2023	10	6249	17		
2024	10	L/C 8011	18		
2025	4				
2028	4				
2069	10				
L/C2100	10				
2200	10,11				
2205	11				
2245	4				
2259	4				
2286	4				
L/C 4001	11,12				
L/C 4002	12				
L/C 4011	12,13				
L/C 4012	13-15				
L/C 4013	15,16				
L/C 4016	16				

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

- a) d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;
- b) remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;
- c) transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

CANADA - PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES - 2001 ET 2002 (TEL QUE PUBLIÉ LE 30 AOÛT 2002).

Les bulletins de la Sécurité des navires aborde des questions de sécurité à l'égard des navires. Il ne comporte aucun coût et est publié au besoin. La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada à l'adresse suivante : http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc_f.htm

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après.

Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'en août 2002.

Numéro de bulletin	Titre	Date crée
01/2002	Dispositifs de largage hydrostatiques défectueux	2002-01-24
02/2002	Systèmes de référence des cartes marines et exactitude des positions	2002-02-11
03/2002	Cargaisons solides en vrac: Écarts par rapport aux conditions et limitations de chargement indiquées dans le manuel de chargement	2002-04-05
04/2002	Entrée en vigueur imminente de nouvelles exigences relatives aux installations radio VHF à fonction d'appel sélectif numérique (Radio VHF-ASN)	2002-04-29
05/2002	Code international de gestion pour la sécurité de l'exploitation des navires et la prévention de la pollution	2002-06-03
06/2002	Séances d'information sur la sécurité à l'intention des passagers	2002-07-25
07/2002	Appareils respiratoires pour l'évacuation d'urgence (AREU)	2002-08-12
08/2002	Brevets et certificats des mécaniciens de marine - mise à jour	2002-08-19
09/2002	Systèmes d'assèchement des cales: la détection rapide peut sauver des vies	2002-08-23

Les bulletins suivants ont été publiés en 2001.

Numéro de bulletin	Titre	Date crée
01/2001	États de service réglementaire pour l'obtention d'un certificat de capacité	2001-01-18
02/2001	Exigences et procédures relatives à la délivrance d'un visa STCW 95	2001-04-15
03/2001	Arrimage des radeaux de sauvetage et des plates-formes de sauvetage gonflables.	2001-04-25
04/2001	Programme provisoire de conformité des petits navires à passagers	2001-04-26
05/2001	Formation pratique et registre de service en mer pour les candidats à la mécanique navale	2001-06-01

**PARTIE 1 – Édition 09/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

06/2001	Système mondiale de détresse et sécurité en mer (SMDSM) et conseils sur des procédures d'utilisation importantes	2001-08-08
07/2001	Accessibilité de l'équipement de sauvetage	2001-09-04
08/2001	Exigences de certification pour le personnel radio utilisant de l'équipement SMDSM	2001-09-05
09/2001	Nouvelles exigences relatives aux radiobalises de localisation de sinistres (RLS) à bord des petits bâtiments de commerce	2001-11-01
10/2001	Exigences et procédures relatives à la délivrance d'un visa STCW 1995	2001-11-02
11/2001	Installations d'entretien et de réparation de recyclage et de stockage de systèmes d'extinction d'incendie au halon au Canada	2001-11-26

Publications de Transports - 2001 to 2002.

Publication	Titre	Date
TP 00127	NORMES D'ÉLECTRICITÉ RÉGISSANT LES NAVIRES Les présentes normes, modifiées en 2002, énoncent les normes minimales de sécurité de l'équipement, des installations et des appareils électriques et les exigences relatives aux inspections initiales et périodiques. Les modifications ne s'appliquent que lors de la construction d'un nouveau navire. Lorsqu'un navire est nouvellement enregistré au Canada ou lorsque les installations, l'équipement ou les machines d'un navire existant font l'objet d'une reconstruction ou de modifications substantielles.	2002
TP 01332	NORMES DE CONSTRUCTION DES PETITS BATEAUX Ces nouvelles normes découlent du <i>Règlement sur les petits bâtiments</i> en vertu des sections pertinentes de la <i>Loi sur la maritime marchande du Canada</i> et remplacent les <i>Normes de construction des petits bateaux TP 1332-1999</i> . Leur application est assurée conjointement par le Bureau de la sécurité nautique de la Garde côtière canadienne, pour les embarcations de plaisance, et par la Sécurité maritime de Transports Canada, pour les navires commerciaux.	2002
TP 10655	COURS DE FORMATION APPROUVÉS PAR LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ MARITIME Cette publication liste tous les Cours de formation offerts par des institutions au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi que l'adresse, les personnes-ressources et les cours offerts dans chaque établissement.	2001
TP 11343	EXAMEN MÉDICAL DES MARINS - GUIDE DU MÉDECIN Le Guide décrit les procédures administratives applicables à la délivrance des certificats médicaux, les facteurs dont les médecins et les infirmiers/ières autorisés(e)s doivent tenir compte lors d'un examen médical, les conditions d'aptitude physique exigées des gens de mer qui désirent un certificat médical, ainsi que les épreuves permettant de vérifier si les gens de mer satisfont ces conditions.	2001
TP 13822	LA SURVIE EN EAUX FROIDES Au Canada, un grand nombre de personnel est déplacé sur les lacs et rivières pendant les mois d'hiver et de printemps dans des embarcations non munies de radeaux de sauvetage. L'étude en question vise à établir si cette situation est acceptable ou non.	2001

PARTIE 1 – Édition 09/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à :

Sécurité maritime
Transports Canada
Tour C, Place de Ville
11^e étage, 330, rue Sparks
Ottawa, Ontario, K1A 0N8

Courriel: securitemaritime@tc.gc.ca

Site web: http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc_f.htm
<http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/menu.htm>

Téléphone: (613) 991-3135

Télécopieur: (613) 990-6191

TRANSPORTS CANADA - BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES NO. 06/2002.

Bulletin n^o:	06/2002
Date: (A - M - J)	2002-07-25
Objet:	Séances d'information sur la sécurité à l'intention des passagers.

Nous rappelons aux exploitants de navires que le *Règlement sur l'équipement de sauvetage* et le *Règlement sur les petits bâtiments* ont récemment été modifiés en vue de comprendre des dispositions sur des séances d'information obligatoires sur la sécurité à bord de tous les navires à passagers canadiens.

Les séances d'information sur la sécurité visent à fournir aux passagers l'information dont ils ont besoin en cas d'urgence. Ces séances peuvent se donner dans les deux langues officielles, au besoin, avant que l'embarcation ne quitte tout endroit où se fait l'embarquement des passagers.

Les séances d'information sur la sécurité devront apporter au minimum des précisions quant :

- à l'emplacement des gilets de sauvetage
- à l'emplacement des radeaux ou embarcations de sauvetage
- aux instructions sur la façon d'endosser les gilets de sauvetage

Il existe divers modes de diffusion des séances d'information sur la sécurité selon l'activité du navire, notamment :

Sur les petits transbordeurs, y compris ceux à bord desquels les passagers doivent rester dans leur véhicule :

- le matelot de pont chargé d'orienter les véhicules peut indiquer aux passagers l'emplacement de l'équipement de sauvetage et les instructions sur la façon d'endosser les gilets de sauvetage, ou
- le matelot de pont/collecteur du prix des billets peut distribuer aux passagers un avis d'une page contenant l'information prescrite, ou
- des avis oraux peuvent être diffusés.

Sur les bateaux d'excursion :

- des avis oraux et
- une démonstration de la façon d'endosser les gilets de sauvetage.

Sur les gros transbordeurs ou navires à passagers :

- la présentation d'une vidéo par le système de diffusion d'information du navire, ou
- la présentation d'une vidéo au terminal avant l'embarquement, ou
- des avis oraux.

Dans tous les cas, la distribution d'une description graphique indiquant l'emplacement de l'équipement de sécurité et la façon d'endosser les gilets de sauvetage est un mode de diffusion acceptable.

Mots-clés :

1. Passager
2. Sécurité
3. Avis oraux

Prière d'adresser toute question concernant ce bulletin

AMSRE
James Brock
(613) 991-3172
brockji@tc.gc.ca

Transports Canada
Sécurité maritime
Tour C, Place de Ville
11^e étage, 330, Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N8

PARTIE 1 – Édition 09/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

TRANSPORTS CANADA - PORTS PUBLICS ET INSTALLATIONS PORTUAIRES PUBLIQUES - AVIS AUX USAGERS.

Vous vous souviendrez peut-être, dans mars 2002, d'un avis vous informant que Transports Canada s'employait à modifier la description du port de Churchill du Manitoba publiée dans la partie 1 du *Règlement sur les ports publics et installations portuaires publiques* (Règlement). Je tiens à vous informer que la modification a été approuvée par le gouverneur en conseil et est entrée en vigueur le 8 août 2002. Elle sera également publiée dans la *Gazette du Canada*, Partie 2, le 28 août 2002.

Comme vous le savez, ce Règlement désigne les ports publics régis par Transports Canada et définit les zones géographiques où Transports Canada exerce un pouvoir réglementaire.

La description précédente du port de Churchill, Manitoba, renvoyait incorrectement aux eaux au sud d'une ligne suivant la direction plein nord. Afin de corriger cette erreur, Transports Canada a apporté une modification à la description du port public de Churchill de façon à inclure toutes les eaux de la baie d'Hudson et de la rivière Churchill, dans le périmètre établi dans le décret C.P. 1250 du 28 juin 1933.

Vous pouvez obtenir une copie du *Règlement sur les ports publics et installations portuaires publiques* sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.tc.gc.ca/lois-reglements/lmc/menu.htm>. Si vous n'avez pas accès à Internet et souhaitez étudier la modification apportée à la description, veuillez contacter M. Sean Sunquist au (613) 998-3734 afin d'en obtenir une copie.

Les commentaires et les questions devraient être acheminés à :

Directrice
 Sociétés portuaires et biens portuaires
 330, rue Sparks
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0N5
 Télécopieur : (613) 954-0838

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
1230	Plans-Péninsule de la Gaspésie	----	10-MAI-2002	1	\$20.00
1409	Canal de la Rive Sud	1 20 000	12-AVR-2002	1, 3	\$20.00
1510	Lac des Deux Montagnes	1 30 000	14-JUIN-2002	3	\$18.00
2025	Bobcaygeon to/au Lake Simcoe	1 20 000	29-MARS-2002	3	\$23.00
2028	Lakes Simcoe and Couchiching including the Holland River/Lacs Simcoe et Couchiching y compris Holland River	1 80 000	2-AOUT-002	3	\$23.00
2245	Beaverstone Bay to/à Lonely Island and/et McGregor Bay	1 60 000	26-JUIL-2002	3	\$20.00
2259	John Island to/à Blind River	1 40 000	26-JUIL-2002	3	\$20.00
4443	East River of Pictou Indian Cross Point to/à Trenton and/et New Glasgow	1 7 200	26-JUIL-2002	1	\$20.00
L/C4776	Saglek Bay to/aux Button Islands	1 250 000	9-AOUT-2002	1	\$20.00
Cartes retirées en permanence					
1229	Plans Péninsule de Gaspé				
2286	Georgian Bay to Clapperton Island				

**PARTIE 1 – Édition 09/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION S-57.

<p>Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc. B.P. Box 127, Station C St. John's, Terre-Neuve A1C 5H5 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634 Télécopieur: 709-576-0636</p> <p>(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.</p>	
PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO GEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470218	Baynes Sound
CA470387	Queens Sound and Approaches/et les approches (Part 3 of 3)
CA573284	Approaches to / Approches à Parry Sound South
CA570030	Stuart Narrows
CA470072	Approaches to/Approches à Vancouver Harbour
CA570092	Hayden Passage
CA570094	Marktosis (Matilda Inlet)
CA570126	Butze Rapids
CA570176	Fraser River/Fleuve Fraser, Strait of Georgia to/à Mitchell Island
CA570195	Approaches to/Approches à Campbell River
CA570239	Ganges Harbour and/et Long Harbour
CA570244	Quatsino Narrows
CA570263	Whiterock Passage
CA470273	Continuation A (Head of/Fond de Herbert Inlet)
CA470280	Head of Tlupana Inlet
CA470311	Broughton Strait (Part 2 of 2)
CA470315	Malacca Passage to/à Bell Passage (Part 2 of 2)
CA470363	Approaches to/Approches à Portland Inlet (Western Portion, Part 1 of 2)
CA373063	Kingston to/à False Ducks Islands
CA476048	Wedgeport and Vicinity/et les abords
CA476128	Cocagne et/and Shediac
CA579038	Godbout
CA579018	Batiscan

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION MATRICIELLES.

<p>Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc. B.P. Box 127, Station C St. John's, Terre-Neuve A1C 5H5 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634 Télécopieur: 709-576-0636</p> <p>(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.</p>	
CARTES	TITRE & MATIÈRES
Carte retirée en permanence	
1229R/M	Plans Péninsule de Gaspé

PARTIE 1 – Édition 09/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.

Remplace la Liste des cartes corrigées à la main publiée dans l'Édition #06/02.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les Avis aux navigateurs. Le SHC ne fournit plus de liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir du site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.com>

1310	2058	2225	2294	6108	6422
1311	2059	2226	2297	6109	6423
1409	L/C 2060	L/C 2228	2298	6110	6424
1410	2061	2235	2299	6111	6425
1411	2064	2241	L/C 2300	6112	6426
1432	2067	L/C 2243	L/C 2301	6201	6427
1433	2069	L/C 2244	L/C 2302	6206	6428
1434	2070	L/C 2245	2303	6251	6429
1435	2077	2250	2304	6281	6430
1436	2085	2251	2305	6310	6431
1437	L/C 2100	2257	2306	6408	6432
1438	L/C 2110	2258	2307	6409	6433
1439	L/C 2120	2259	2308	6410	6434
L/C 2000	L/C 2121	2268	2309	6411	6435
2006	L/C 2122	2273	2310	6412	6436
2007	L/C 2123	2274	2311	6413	6437
2017	2165	2282	2312	6414	6438
2018	2181	2283	2313	6415	6441
2042	2200	L/C 2284	2314	6416	6451
2043	L/C 2201	2286	2315	6417	6452
2049	2218	2289	2318	6418	6453
2050	2221	2291	6105	6419	6454
2053	2222	2292	6106	6420	6455
2054	2223	2293	6107	6421	

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #06/02.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

1350	2055	3058	6030	6243	6270	6356
1351	2086	3062	6035	6247	6271	6357
1361	2140	3080	6036	6248	6272	6358
1509	2261	3311	6037	6249	6273	6359
1551	2266	3312	6038	6258	6274	6360
1554	2267	3313	6050	6259	6285	6368
2011	2400	3488	6101	6260	6286	6369
2023	3052	3489	6205	6263	6287	6370
2024	3053	3601	6209	6264	6311	6371
2025	3055	6023	6240	6267	6341	6390
2026	3056	6026	6241	6268	6354	6505
2048	3057	6028	6242	6269	6355	6506

PARTIE 1 – Édition 09/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

La présente est une liste des cartes qui ne sont pas corrigées à la main suivant leur date de publication. Le SHC ne fournit plus une liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir du site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.com> ou des éditions d'antérieures des Avis aux navigateurs.

1400	1550	2028	2205	4142	6211	6217
1510	1552	2029	2206	4145	6212	6218
1512	1553	2044	2260	6021	6213	
1513	1555	2202	3050	6022	6214	
1514	2021	2203	3061	6100	6215	
1515	2022	2204	4141	6207	6216	

Veillez prendre note que certaines cartes qui ne sont normalement pas corrigées par le SHC pour refléter les *Avis aux navigateurs*, ont été mises à jour avant leur distribution pour refléter les *Avis aux navigateurs*. Lorsqu'une carte comporte les deux notes suivantes :

1. "The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des Avis aux navigateurs au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les Avis aux navigateurs au écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition."

2. "NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (suivie du numéro d'Avis aux navigateurs)"

la note

"NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (suivie du numéro d'Avis aux navigateurs)" remplace la première note.

Toute correction complémentaire à apporter à ces cartes, pourra être obtenue à <http://www.notmar.com> ou de l'édition mensuelle des Avis aux navigateurs.

(P) BAIE D'HUDSON - CHURCHILL HARBOUR - FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ.

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

Le feu de Churchill Harbour (L.F. 2622) (58° 46' 29.1" N 94° 11' 22.2"W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28, rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone (705) 746-2196, Facs (705) 746-4820, courriel ChilderhoseR@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs observations et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2002-023)

RIVIÈRE DÉTROT - ÎLE BOIS BLANC - BOUÉE À ESPAR DÉPLACÉE.

Ce renseignement s'applique à la carte des États-Unis 14853.

La bouée à espar verte D55 a été déplacée à 42° 05' 17.2" N 83° 07' 01.2" W.

(B2002-099)

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

1220 - Sept-Iles - Nouvelle édition - 28-FEV-1997 - NAD 1983

27-SEPT-2002		LN/D. 10-MAI-2002
Rayer	la profondeur de 13 mètres	50°11'46.1"N 066°22'52.5"W MPO(6405064-01)
Rayer	la profondeur de 11 mètres 9 décimètres	50°11'46.0"N 066°22'50.1"W MPO(6405064-03)
Porter	une profondeur de 12 mètres 4 décimètres	50°11'46.2"N 066°22'52.7"W MPO(6405064-02)
Porter	une profondeur de 11 mètres 7 décimètres	50°11'46.0"N 066°22'50.0"W MPO(6405064-04)

1233 - Saint-Jean-Port-Joli - Nouvelle édition - 09-NOV-2001 - NAD 1983

27-SEPT-2002		
Porter	une balise de jour de tribord	47°12'59.0"N 070°16'31.1"W (L2002050) MPO(6405058-01)
Porter	une balise de jour de bâbord	47°13'00.9"N 070°16'29.6"W (L2002052) MPO(6405062-01)

1410 - Lac Saint-Louis - Nouvelle édition - 26-AVR-2002 - NAD 1983

27-SEPT-2002		
(P)Porter	une roche dangereuse submergée et la légende "Rep (2000)" La présence de roches a été rapportée de chaque côté du chenal. De plus amples informations seront disponibles à une date ultérieure.	45°23'43.7"N 073°56'32.0"W MPO(6406243-02)

1434 - A à/to B - Carte Nouvelle - 01-MARS-1996 - NAD 1983

27-SEPT-2002		LN/D. 16-AOÛT-2002
Déplacer	Sur certains exemplaires la bouée charpente de tribord lumineuse, rouge, FIR, marquée 74 La bouée devrait demeurer dans sa position originale sur la carte.	de 44°55'24.2"N 075°06'33.0"W à 44°55'23.2"N 075°06'33.8"W MPO(6500044-01)

1509 - Rivière des Prairies - A à/to B - Feuille 1 - Carte Nouvelle - 18-MAI-1990 - NAD 1983

27-SEPT-2002		LN/D. 02-AOÛT-2002
Rayer	la bouée à espar de bâbord, verte, Priv	45°31'18.9"N 073°54'04.5"W MPO(6405118-01)
Rayer	la bouée à espar de bâbord, verte, Priv	45°31'28.4"N 073°54'18.4"W MPO(6405118-02)
Rayer	la bouée à espar de bâbord, verte, Priv	45°31'34.0"N 073°54'28.2"W MPO(6405118-03)
Rayer	la bouée à espar de bâbord, verte, Priv	45°31'39.6"N 073°54'35.1"W MPO(6405118-04)
Rayer	la bouée à espar de tribord, rouge, Priv	45°31'21.3"N 073°54'02.7"W MPO(6405118-05)
Rayer	la bouée à espar de tribord, rouge, Priv	45°31'29.8"N 073°54'16.2"W MPO(6405118-06)
Rayer	la bouée à espar de tribord, rouge, Priv	45°31'35.7"N 073°54'24.4"W MPO(6405118-07)

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

1509 - Rivière des Prairies - A à/to B - Feuille 1 - Carte Nouvelle - 18-MAI-1990 - NAD 1983

27-SEPT-2002 LNM/D. 02-AOÛT-2002
Déplacer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée HD43 de 45°31'12.7"N 073°53'58.6"W
à 45°31'12.9"N 073°54'02.5"W
(L2002096) MPO(6405111-01)

1510 – Carillon au/to Lac Saint-Louis - Feuille 1 - Nouvelle édition - 14-JUIN-2002 - NAD 1983

27-SEPT-2002
(P)Porter la légende " Rep (2000) " 45°23'45.0"N 073°56'35.6"W
La présence de roches a été rapportée de chaque côté du chenal.
De plus amples informations seront disponibles à une date ultérieure.
MPO(6405166-02)

1510 - Baie de Vaudreuil à/to Laval - Feuille 2 - Nouvelle édition - 14-JUIN-2002 - NAD 1983

27-SEPT-2002
(P)Porter une roche à fleur d'eau 45°29'42.6"N 073°57'14.8"W
De plus amples informations seront disponibles à une date ultérieure.
MPO(6406499-01)

1553 - Balmer Bay à/to Rapides-des-Joachims - Feuille 3 - Nouvelle édition - 16-FEV-2001 - NAD 1983

27-SEPT-2002 LNM/D. 07-SEPT-2001
Porter une bouée plate d'avertissement, jaune, Priv 46°06'30.3"N 077°29'02.1"W
(B2002117) MPO(6600405-01)

Porter une bouée plate d'avertissement, jaune, Priv 46°06'40.0"N 077°29'19.0"W
(B2002118) MPO(6600406-01)

Porter une bouée plate d'avertissement, jaune, Priv 46°06'46.0"N 077°28'56.0"W
(B2002119) MPO(6600407-01)

Porter une bouée plate d'avertissement, jaune, Priv 46°07'03.0"N 077°28'45.0"W
(B2002120) MPO(6600408-01)

Porter une bouée plate d'avertissement, jaune, Priv 46°06'51.0"N 077°29'30.0"W
(B2002121) MPO(6600409-01)

1554 - Maraboo Lake à/to Bald Rock - Feuille 2 - Nouvelle édition - 16-SEPT-1988 - NAD 1927

06-SEPT-2002 LNM/D. 30-AOÛT-2002
Déplacer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée K89 de 46°16'31.0"N 078°09'08.5"W
à 46°16'30.5"N 078°09'04.9"W
(B2002096) MPO(6600387-01)

Déplacer la bouée à espar de tribord, rouge, marquée K94 de 46°17'00.5"N 078°22'12.0"W
à 46°16'59.3"N 078°22'23.2"W
(B2002097) MPO(6600388-01)

1554 - Bald Rock au/to Lac la Cave - Feuille 3 - Nouvelle édition - 16-SEPT-1988 - NAD 1927

06-SEPT-2002 LNM/D. 30-AOÛT-2002
Déplacer la bouée à espar de tribord, rouge, marquée K94 de 46°16'59.2"N 078°22'12.0"W
à 46°16'59.3"N 078°22'23.2"W
(B2002097) MPO(6600388-01)

2011 - Belleville Harbour - Carte Nouvelle - 08-JUIL-1988 - NAD 1983

06-SEPT-2002 LNM/D. 22-JUIN-2001
Déplacer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée QM7 de 44°09'15.7"N 077°22'47.0"W
à 44°09'18.0"N 077°22'48.0"W
(B2002102) MPO(6600393-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

2011 - Belleville Harbour - Carte Nouvelle - 08-JUIL-1988 - NAD 1983

06-SEPT-2002 LNM/D. 22-JUIN-2001
Déplacer la bouée à espar de tribord, rouge, marquée QM8 de 44°09'19.7"N 077°22'55.5"W
à 44°09'20.2"N 077°22'56.4"W
(B2002103) MPO(6600394-01)

Déplacer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée QM9 de 44°09'19.0"N 077°22'56.9"W
à 44°09'19.0"N 077°22'56.4"W
(B2002104) MPO(6600395-01)

2023 - Burleigh Falls to/à Buckhorn - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-MARS-1985 - NAD 1927

06-SEPT-2002 LNM/D. 13-JUIL-2001
Rayer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée C291 44°33'11.0"N 078°20'50.0"W
(B2002098) MPO(6600389-01)

2023 - Buckhorn Lock / Écluse 31 - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-MARS-1985 - NAD 1927

06-SEPT-2002 LNM/D. 13-JUIL-2001
Rayer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée C291 073°, 680 pi du coin inférieur gauche du
cartouche
(B2002098) MPO(6600389-01)

**2024 - Buckhorn to/à Gannon Narrows and/et Harrington Narrows - Feuille 1 - Nouvelle édition - 29-MARS-1985 -
NAD 1927**

06-SEPT-2002 LNM/D. 28-DEC-2001
Rayer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée C291 44°33'11.0"N 078°20'50.0"W
(B2002098) MPO(6600389-01)

2024 - Buckhorn Lock / Écluse 31 - Feuille 1 - Nouvelle édition - 29-MARS-1985 - NAD 1927

06-SEPT-2002 LNM/D. 28-DEC-2001
Rayer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée C291 077°, 685 pi du coin supérieur gauche du
cartouche
(B2002098) MPO(6600389-01)

2069 - Trenton - Nouvelle édition - 19-MAI-2000 - NAD 1983

06-SEPT-2002 LNM/D. 02-AOÛT-2002
Déplacer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée QT3 de 44°05'26.8"N 077°34'13.5"W
à 44°05'26.3"N 077°34'11.8"W
(B2002100) MPO(6600391-01)

Déplacer la bouée à espar de tribord, rouge, marquée QT4 de 44°05'26.8"N 077°34'10.0"W
à 44°05'23.5"N 077°34'12.0"W
(B2002101) MPO(6600392-01)

L/C2100 - Lake Erie/Lac Érié - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

27-SEPT-2002 LNM/D. 23-AOÛT-2002
Porter une tête de puits 42°40'41.2"N 079°27'33.3"W
MPO(6600435-01)

Porter un gazoduc entre 42°40'41.2"N 079°27'33.3"W
et 42°39'45.1"N 079°27'44.9"W
MPO(6600435-02)

2200 - Lake Huron/Lac Huron - Nouvelle édition - 05-JUIL-2002 - NAD 1983

06-SEPT-2002
Modifier FR pour lire Oc RWG 44°10'41.3"N 081°38'35.8"W
MPO(6600414-01)

Porter une balise répondeuse radar 45°41'58.0"N 084°22'20.0"W
MPO(6600415-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

2200 - Lake Huron/Lac Huron - Nouvelle édition - 05-JUIL-2002 - NAD 1983

06-SEPT-2002

Porter une balise répondeuse radar 45°50'45.0"N 084°37'15.0"W
MPO(6600415-02)

Porter une balise répondeuse radar 45°56'58.0"N 083°53'58.0"W
MPO(6600415-03)

2205 - Killarney to/à Little Current - Nouvelle édition - 11-MAI-2001 - NAD 1983

13-SEPT-2002

Déplacer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée E19 LNM/D. 05-AVR-2002
de 45°57'18.0"N 081°36'49.0"W
à 45°57'21.8"N 081°36'44.7"W
(D2002022) MPO(6600412-01)

L/C4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Déroit de Belle Isle - - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

20-SEPT-2002

Rayer le feu LNM/D. 30-AOÛT-2002
49°19'00.0"N 067°22'57.3"W
MPO(6405051-01)

27-SEPT-2002

Porter un câble sous-marin LNM/D. 20-SEPT-2002
joignant 44°24'00.0"N 063°27'00.0"W
44°11'27.2"N 063°18'26.7"W
43°29'45.6"N 063°38'45.0"W
43°11'13.2"N 063°42'49.8"W
42°54'08.1"N 063°43'00.0"W
42°33'17.1"N 063°33'04.2"W
42°24'51.6"N 063°06'10.8"W
42°20'42.0"N 063°02'54.0"W
41°57'43.8"N 061°17'48.6"W
41°44'46.8"N 060°10'57.6"W
41°51'41.9"N 055°05'32.3"W
41°38'08.5"N 054°30'50.7"W
41°43'12.1"N 052°49'58.7"W
41°54'14.7"N 052°29'19.1"W
41°55'02.5"N 052°20'24.9"W
41°48'53.9"N 052°01'21.1"W
41°50'00.0"N 051°48'42.0"W
42°00'30.0"N 050°30'00.0"W
42°09'54.0"N 050°13'48.0"W
42°14'06.0"N 049°50'00.0"W
42°10'36.0"N 049°30'00.0"W
42°13'12.0"N 049°19'58.8"W
42°24'49.8"N 049°11'05.4"W
42°38'03.0"N 048°50'03.0"W
42°55'42.0"N 048°43'09.0"W
43°21'57.6"N 048°02'30.6"W
43°45'05.4"N 047°38'03.6"W
45°13'13.8"N 044°57'40.2"W
45°20'25.2"N 044°18'10.2"W
et 47°07'03.4"N 041°00'00.0"W
MPO(6300434-01)

Porter un câble sous-marin joignant 44°23'28.1"N 063°29'37.8"W
44°05'00.5"N 063°47'50.6"W
43°40'31.8"N 064°00'40.2"W
43°16'12.4"N 063°49'13.7"W
42°54'00.0"N 063°51'09.9"W
et 42°28'54.0"N 063°38'24.0"W

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Déroit de Belle Isle - - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

20-SEPT-2002

LN/D. 30-AOÛT-2002

Porter un câble sous-marin

joignant 42°08'29.1"N 063°04'16.2"W
 41°55'03.2"N 062°25'55.6"W
 41°38'42.6"N 061°27'16.4"W
 41°21'30.6"N 059°55'26.6"W
 41°04'29.5"N 059°34'52.7"W
 40°15'47.2"N 059°17'12.1"W
 40°10'21.7"N 059°04'59.4"W
 40°23'30.4"N 053°44'27.9"W
 40°50'43.1"N 049°30'00.5"W
 40°49'30.7"N 049°18'05.6"W
 40°54'16.5"N 048°48'16.1"W
 41°19'59.9"N 047°46'54.2"W
 41°33'54.5"N 047°03'37.0"W
 42°56'37.8"N 043°57'02.9"W
 42°57'26.6"N 043°47'14.8"W
 42°51'48.5"N 043°26'30.7"W
 42°53'51.9"N 043°18'02.2"W
 et 43°52'22.3"N 041°00'00.0"W
 MPO(6300434-02)

Porter un câble sous-marin

joignant 44°22'56.6"N 063°32'55.5"W
 44°13'24.0"N 063°45'34.8"W
 43°38'18.0"N 064°06'12.0"W
 43°13'31.4"N 064°26'48.7"W
 43°04'52.0"N 064°58'32.3"W
 43°00'14.1"N 065°29'57.0"W
 42°51'49.2"N 065°46'56.2"W
 42°51'24.2"N 066°41'24.6"W
 42°39'06.6"N 067°11'00.0"W
 42°36'50.1"N 067°36'54.0"W
 42°39'12.0"N 068°06'00.0"W
 42°21'56.4"N 069°00'00.0"W
 42°27'13.2"N 069°24'24.9"W
 42°44'50.3"N 070°11'00.3"W
 42°37'22.8"N 070°32'18.6"W
 42°31'10.9"N 070°37'46.3"W
 et 42°28'00.0"N 070°53'00.0"W
 MPO(6300434-03)

L/C4002 - Golfe du Saint-Laurent / Gulf of St. Lawrence - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

20-SEPT-2002

LN/D. 19-AVR-2002

Modifier RC pour lire Aero RC vis-à-vis le radiophare

50°13'20.0"N 061°50'32.0"W
 MPO(6405052-02)

L/C4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy - Nouvelle édition - 31-OCT-1997 - NAD 1983

13-SEPT-2002

LN/D. 26-AVR-2002

(P)Porter un câble sous-marin

joignant 43°00'13.7"N 065°30'00.0"W
 42°58'52.3"N 065°32'47.6"W
 42°57'23.0"N 065°34'56.5"W
 42°56'05.6"N 065°37'32.5"W
 42°55'40.4"N 065°39'03.3"W
 42°51'49.2"N 065°46'56.2"W
 42°51'26.2"N 065°56'17.0"W
 42°51'03.4"N 065°59'08.9"W
 42°50'20.9"N 066°08'23.0"W
 42°50'43.3"N 066°12'43.7"W
 42°50'11.9"N 066°15'43.2"W

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy - Nouvelle édition - 31-OCT-1997 - NAD 1983

13-SEPT-2002

(P)Porter un câble sous-marin

LNMD. 26-AVR-2002

joignant 42°49'49.1"N 066°19'31.2"W
42°49'50.6"N 066°20'50.5"W
42°50'37.7"N 066°24'11.0"W
42°50'25.0"N 066°27'15.4"W
42°51'24.2"N 066°41'24.6"W
42°50'44.9"N 066°44'00.8"W
42°39'39.0"N 067°09'00.0"W
42°39'06.6"N 067°11'00.0"W
42°36'50.1"N 067°36'54.0"W
42°39'21.3"N 068°05'00.0"W
42°39'12.0"N 068°06'00.0"W
42°38'02.4"N 068°09'40.5"W
42°37'24.6"N 068°11'00.0"W
42°35'21.0"N 068°14'00.0"W
42°33'45.0"N 068°18'49.8"W
42°33'32.4"N 068°20'00.0"W
et 42°30'03.6"N 068°30'00.0"W

Cette information sera incorporée à la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6300436-01)

L/C4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 13-MARS-1987 - NAD 1927

13-SEPT-2002

(P)Porter un câble sous-marin

LNMD. 26-AVR-2002

joignant 44°33'32.1"N 063°33'36.0"W
44°31'44.1"N 063°31'14.4"W
44°29'42.6"N 063°30'15.4"W
44°25'29.4"N 063°30'54.4"W
44°22'59.9"N 063°26'36.6"W
44°21'57.2"N 063°24'07.8"W
44°20'23.2"N 063°21'59.1"W
44°16'53.0"N 063°19'41.5"W
44°14'28.6"N 063°19'22.4"W
44°13'39.1"N 063°19'39.6"W
44°12'26.8"N 063°18'45.5"W
44°11'26.9"N 063°18'28.9"W
44°04'14.0"N 063°19'35.1"W
44°00'23.9"N 063°24'31.1"W
43°58'45.5"N 063°25'26.1"W
43°55'48.2"N 063°25'45.7"W
43°50'48.6"N 063°27'24.3"W
43°49'42.9"N 063°28'22.9"W
43°39'59.7"N 063°33'43.6"W
43°29'45.3"N 063°38'47.2"W
43°11'12.9"N 063°42'52.0"W
43°02'34.2"N 063°42'49.5"W
42°58'59.7"N 063°43'22.4"W
42°54'07.8"N 063°43'02.2"W
42°44'16.8"N 063°38'29.4"W
42°43'17.2"N 063°37'33.7"W
et 42°40'00.0"N 063°36'10.8"W

Cette information sera incorporée à la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6300442-01)

(P)Porter un câble sous-marin

joignant 44°29'29.0"N 063°33'03.4"W
44°29'02.7"N 063°32'55.7"W
44°28'29.1"N 063°31'54.4"W
et 44°27'17.9"N 063°31'09.5"W

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 13-MARS-1987 - NAD 1927

13-SEPT-2002

(P)Porter un câble sous-marin

LNM/D. 26-AVR-2002

joignant 44°25'38.2"N 063°31'11.6"W
 44°24'02.1"N 063°29'40.1"W
 44°23'27.8"N 063°29'40.1"W
 44°22'37.4"N 063°30'45.2"W
 44°22'00.0"N 063°33'09.7"W
 44°19'49.1"N 063°34'46.6"W
 44°18'36.5"N 063°35'15.6"W
 44°16'53.1"N 063°37'17.6"W
 44°15'42.9"N 063°39'20.2"W
 44°14'59.7"N 063°39'39.4"W
 44°13'50.7"N 063°39'02.5"W
 44°13'02.5"N 063°39'07.7"W
 44°12'25.5"N 063°39'39.9"W
 44°10'17.7"N 063°43'18.7"W
 44°07'33.7"N 063°45'22.2"W
 44°06'59.3"N 063°46'13.5"W
 44°05'00.2"N 063°47'52.9"W
 44°03'54.9"N 063°48'08.8"W
 44°00'52.4"N 063°49'57.0"W
 43°59'17.7"N 063°51'22.6"W
 43°56'48.4"N 063°52'08.6"W
 43°50'06.2"N 063°55'55.8"W
 43°48'41.9"N 063°57'02.7"W
 43°47'22.1"N 063°57'15.6"W
 43°42'59.3"N 064°00'09.1"W
 43°41'45.6"N 064°00'01.5"W
 43°40'31.5"N 064°00'42.4"W
 43°36'15.5"N 064°00'49.0"W
 43°30'55.5"N 063°58'51.0"W
 43°29'53.9"N 063°57'46.1"W
 43°21'50.7"N 063°51'44.2"W
 43°20'07.4"N 063°50'56.2"W
 43°19'20.1"N 063°50'10.0"W
 43°18'01.3"N 063°50'02.9"W
 43°16'12.1"N 063°49'16.0"W
 42°54'59.7"N 063°51'23.2"W
 42°46'29.7"N 063°48'13.0"W
 42°41'39.9"N 063°45'49.0"W
 et 42°40'00.0"N 063°44'32.1"W

Cette information sera incorporée à la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6300442-02)

(P)Porter un câble sous-marin

joignant 44°29'29.0"N 063°33'03.4"W
 44°28'54.9"N 063°32'50.8"W
 44°28'19.1"N 063°32'01.8"W
 44°26'22.4"N 063°31'12.4"W
 44°24'23.0"N 063°32'50.3"W
 44°22'56.3"N 063°32'57.7"W
 44°17'57.4"N 063°40'13.8"W
 44°16'57.9"N 063°40'56.8"W
 44°16'18.8"N 063°42'17.1"W
 44°15'22.9"N 063°42'48.6"W
 44°14'23.9"N 063°43'56.0"W
 44°13'23.7"N 063°45'37.0"W
 44°11'55.0"N 063°46'10.3"W
 44°11'02.4"N 063°47'19.9"W
 et 44°10'00.7"N 063°47'38.5"W

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 13-MARS-1987 - NAD 1927

13-SEPT-2002

(P)Porter un câble sous-marin

LN/D. 26-AVR-2002

joignant 44°08'22.3"N 063°48'53.1"W
44°07'47.8"N 063°49'42.0"W
44°05'17.8"N 063°51'11.8"W
44°04'28.5"N 063°52'14.9"W
44°02'05.0"N 063°53'20.2"W
44°01'02.6"N 063°54'19.2"W
43°58'03.8"N 063°55'27.9"W
43°56'51.7"N 063°56'28.5"W
43°47'30.3"N 064°01'06.1"W
43°44'41.6"N 064°03'03.4"W
43°38'17.7"N 064°06'14.2"W
43°24'36.9"N 064°16'17.2"W
43°20'27.8"N 064°18'43.7"W
43°13'22.2"N 064°27'05.0"W
43°08'15.2"N 064°47'38.1"W
43°04'51.7"N 064°58'34.5"W
43°03'43.4"N 065°06'28.9"W
43°02'56.0"N 065°09'54.9"W
43°00'13.8"N 065°29'59.2"W
42°56'05.3"N 065°37'34.8"W
42°55'40.1"N 065°39'05.5"W
42°51'48.9"N 065°46'58.4"W
42°51'25.9"N 065°56'19.2"W
42°50'20.6"N 066°08'25.2"W
42°50'43.0"N 066°12'46.0"W
42°49'48.8"N 066°19'33.4"W
42°49'50.3"N 066°20'52.8"W
42°50'37.4"N 066°24'13.3"W
42°50'24.7"N 066°27'17.7"W
et 42°51'22.2"N 066°40'00.0"W

Cette information sera incorporée à la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6300442-03)

L/C4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 07-NOV-1986 - NAD 1927

06-SEPT-2002

(P)Porter un câble sous-marin

LN/D. 02-AOÛT-2002

joignant 44°33'32.1"N 063°33'36.4"W
44°31'44.1"N 063°31'14.8"W
44°29'42.6"N 063°30'15.8"W
44°25'29.5"N 063°30'54.8"W
44°22'59.9"N 063°26'37.0"W
44°21'57.2"N 063°24'08.2"W
44°20'23.2"N 063°21'59.5"W
44°16'53.1"N 063°19'41.9"W
44°14'28.7"N 063°19'22.8"W
44°13'39.1"N 063°19'40.0"W
44°11'39.5"N 063°18'29.5"W
44°04'44.8"N 063°19'20.4"W
44°03'50.3"N 063°19'56.3"W
44°00'23.9"N 063°24'31.5"W
43°58'45.5"N 063°25'26.5"W
43°55'48.2"N 063°25'46.1"W
et 43°52'00.0"N 063°26'59.2"W

Cette information sera incorporée à la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6300445-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 07-NOV-1986 - NAD 1927

06-SEPT-2002

(P)Porter un câble sous-marin

LN/D. 02-AOÛT-2002

joignant 44°28'19.1"N 063°32'02.2"W
44°27'18.0"N 063°31'09.9"W
44°25'38.2"N 063°31'12.0"W
44°24'02.2"N 063°29'40.5"W
44°23'27.8"N 063°29'40.5"W
44°22'37.4"N 063°30'45.6"W
44°22'08.7"N 063°33'00.4"W
44°18'36.5"N 063°35'16.0"W
44°16'53.2"N 063°37'18.0"W
44°15'43.0"N 063°39'20.6"W
44°14'59.7"N 063°39'39.8"W
44°13'27.2"N 063°38'59.9"W
et 44°12'14.7"N 063°40'00.0"W

Cette information sera incorporée à la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6300445-02)

(P)Porter un câble sous-marin

joignant 44°28'54.9"N 063°32'51.2"W
44°28'19.1"N 063°32'02.2"W
44°26'22.4"N 063°31'12.8"W
44°24'23.0"N 063°32'50.7"W
44°22'56.4"N 063°32'58.1"W
et 44°18'07.4"N 063°40'00.0"W

Cette information sera incorporée à la prochaine Nouvelle édition de cette carte.

MPO(6300445-03)

L/C4016 - Saint-Pierre to/à St. John's - Nouvelle édition - 05-MAI-1995 - NAD 1927

27-SEPT-2002

ANNULE l'appareil submergé
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs temporaire (105(T)/94) est annulé.

LN/D. 26-JUIL-2002
46°38'00.0"N 052°43'00.0"W

MPO(6011084-01)

L/C4021 - Pointe Amour à/to Cape Whittle et/and Cape St. George - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

20-SEPT-2002

Modifier RC pour lire Aero RC vis-à-vis le radiophare

LN/D. 09-MARS-2001
51°25'17.0"N 057°12'14.0"W
MPO(6405052-01)

4047 - St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine - Nouvelle édition - 09-OCT-1998 - NAD 1983

27-SEPT-2002

ANNULE l'appareil submergé
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs temporaire (105(T)/94) est annulé.

LN/D. 01-FEV-2002
46°38'00.0"N 052°43'00.0"W

MPO(6011084-01)

L/C4049 - Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande - Nouvelle édition - 19-MAI-1995 - NAD 1983

27-SEPT-2002

ANNULE l'appareil submergé
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs temporaire (105(T)/94) est annulé.

LN/D. 30-AOÛT-2002
46°38'00.0"N 052°43'00.0"W

MPO(6011084-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

4381 - Mahone Bay - Nouvelle édition - 17-JAN-1986 - NAD 1927

06-SEPT-2002 LNM/D. 13-OCT-2000
Porter une bouée à espar d'avertissement, jaune, marquée MEA 44°24'47.1"N 064°18'00.0"W
(F2002032) MPO(6300497-01)

Porter un câble électrique aérien avec une hauteur libre de 19 pieds entre 44°27'13.5"N 064°18'18.0"W
et 44°27'15.0"N 064°18'14.0"W
MPO(6300520-01)

4432 - Havre de Mingan - Nouvelle édition - 14-DEC-1984 - NAD 1927

27-SEPT-2002 LNM/D. 09-NOV-2001
Rayer la profondeur de 29 pieds 40°56', 5188 pieds du coin Sud-Ouest du
cartouche MPO(6405149-01)

Rayer la profondeur de 46 pieds 41°39', 5496 pieds du coin Sud-Ouest du
cartouche MPO(6405149-03)

Porter une profondeur de 29 pieds 41°44', 5515 pieds du coin Sud-Ouest du
cartouche MPO(6405149-04)

Porter une profondeur de 25 pieds 40°03', 5239 pieds du coin Sud-Ouest du
cartouche MPO(6405149-06)

4452 - Baie Johan-Beetz et/and Baie Piashti - Nouvelle édition - 29-JUIL-1983 - NAD 1927

06-SEPT-2002 LNM/D. 19-JUIL-2002
Porter une profondeur de 1 brasses 5 pieds 50°16'37.3"N 062°48'21.3"W
MPO(6405032-01)

L/C4817 - Bay Bulls to/à St. Mary's Bay - Carte Nouvelle - 11-AVR-1986 - NAD 1927

27-SEPT-2002 LNM/D. 18-JAN-2002
ANNULE l'appareil submergé 46°38'00.0"N 052°43'00.0"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs temporaire (105(T)/94)
est annulé. MPO(6011084-01)

4825 - Burgeo - Carte Nouvelle - 01-MARS-2002 - NAD 1983

27-SEPT-2002
Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse, verte, FIG, marquée QG5.1 de 47°37'00.6"N 057°36'15.0"W
à 47°37'01.1"N 057°36'25.1"W
(N2002085) LF(958.5) MPO(6300496-02)

4844 - Cape Pine to/à Renews Harbour - Nouvelle édition - 08-MARS-2002 - NAD 1983

27-SEPT-2002
ANNULE l'appareil submergé 46°38'00.0"N 052°43'00.0"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs temporaire (105(T)/94)
est annulé. MPO(6011084-01)

6213 - Whitefish Bay - side 2 - Feuille 2 - Nouvelle édition - 08-FEV-2002 - NAD 1983

06-SEPT-2002
Porter une bouée à espar de bâbord, verte, marquée EL23 49°24'00.0"N 094°02'28.0"W
MPO(6600417-01)

6249 - Gull Harbour to Riverton - Nouvelle édition - 29-MARS-1985 - Inconnu

13-SEPT-2002 LNM/D. 23-JUIN-2000
Porter une bouée plate de bâbord, verte, marquée DV17/A 51°00'28.0"N 096°54'26.5"W
MPO(6600347-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

**L/C8011 - Grand Bank/Grand Banc Northern Portion/Partie nord - Nouvelle édition - 30-DEC-1994 -
NAD 1927**

27-SEPT-2002

ANNULE l'appareil submergé

Par cette annonce, l'avis aux navigateurs temporaire (105(T)/94)
est annulé.

LNMD. 25-MAI-2001

46°38'00.0"N 052°43'00.0"W

MPO(6011084-01)

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2002.

Page 2-25

SCTM Port-aux-Basques/VOJ - Diffusions :

Pour les heures 1207 et 1837 UTC

Rayer les fréquences : C21B (Pine Tree, Ramea Island, Pointe Riche); C28B (Bonne Bay, Table Mountain); C83B (Mount Moriah)

Remplace le texte existant pour *Continu* de la section RADIOTÉLÉPHONIE (Anglais) comme suivie :

Heure UTC	Fréquence	Contenu								
Continu	C21B Pine Tree Ramea Island* Pointe Riche C28B Bonne Bay Table Mountain* C83B Mount Moriah	<p>RADIOTÉLÉPHONIE : (Anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résumés et prévisions maritimes et prévisions de l'état de la mer pour les régions 220,221,222,231 • Prévisions maritimes et prévisions de l'état de la mer pour les régions 215,217,219 • Observations météo actuelles (lorsque disponibles) pour les endroits suivants : <table style="margin-left: 20px; border: none;"> <tr> <td style="padding-right: 20px;">1. Burgeo</td> <td>5. Daniel's Harbour</td> </tr> <tr> <td>2. Port-aux-Basques</td> <td>6. Ferolle Pt.</td> </tr> <tr> <td>3. St. Paul Island</td> <td>7. Blanc Sablon</td> </tr> <tr> <td>4. Stephenville</td> <td></td> </tr> </table> • Avis à la navigation de l'Île Penguin à Cape Norman incluant la côte du Labrador entre West Point (Red Bay) et la frontière Québec/Labrador • Avis à la navigation pour les chaînes Loran-C 5930 et 7270 • Lisière des glaces et conditions des glaces pour la côte ouest de Terre-Neuve et la côte sud à l'ouest de l'Île Penguin et les approches de Sydney. • Avis aux pêcheurs (lorsque disponibles) <p>* RMC en Anglais seulement pour Ramea Island et Table Mountain</p>	1. Burgeo	5. Daniel's Harbour	2. Port-aux-Basques	6. Ferolle Pt.	3. St. Paul Island	7. Blanc Sablon	4. Stephenville	
1. Burgeo	5. Daniel's Harbour									
2. Port-aux-Basques	6. Ferolle Pt.									
3. St. Paul Island	7. Blanc Sablon									
4. Stephenville										

Page 2-25

Pour RADIOTÉLÉPHONIE: (Français) - Heure UTC: *Continu*

Rayer : C23B, Mount Moriah et **Ajouter :** C25B, Mount Moriah

Page 2-25

Dessous la table « Diffusions », **Rayer** la phrase : **La radiodiffusion maritime continue est interrompue deux fois par jour (1207 et 1837) pour la diffusion des Avis à la navigation.**

PARTIE 4 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page NOTES — Diagramme **GRANDE-ENTRÉE**

Rayer les balises d’alignement Or W @ 062°, 844 mètres du coin SW du cadre. (Q2002-031.1)

Modifier 7,3 m (1992) pour lire 7,3 m (1997) @ 040°, 613 mètres du coin SW du cadre. (Q2002-031.2)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d’Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Page 28 — **Tableau 1.3 Quais du port de Sept-Îles**

Porter la correction suivante dans la colonne «**Profondeur**»

Poste	Profondeur mètres
Quai des Pétroliers	
8	11,7

(Q2002-015.1)

CEN 305 — Lac Huron, St. Marys River, Lac Supérieur, première édition, 2000 —

Page 2 — Paragraphe 27, ligne 13

Supprimer: 40 pieds [12,2 m]

Remplacer par: 38 pieds [11,6 m]

(C2002-056.1)

Page 37 — Supprimer le paragraphe 153

Remplacer par: ¹⁵³ *Un port de plaisance est situé sur le côté Nord de Whitney Bay, à quelque 1,2 [1] mille au Nord de Bellevue Island. On a signalé en juillet 2001 des profondeurs de 8 pieds [2,4 m] dans l’entrée et de 6 pieds [1,8 m] le long des appontements. Les services comprennent : postes d’amarrage, essence, diesel, eau, électricité, approvisionnements de bord, rampe de mise à l’eau, appareil de levage de 5 t [4,5 t] et réparations de coque et de moteur.*

(C2002-056.2)

Page 43 — Paragraphe 40, ligne 12 – après «vidange»

Insérer: , approvisionnements de bord, rampe de mise à l’eau, appareil de levage de 25 t [22,7 t] pour les réparations de coque et de moteur.

(C2002-056.3)

PARTIE 4 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 49 — Supprimer le paragraphe 114

Remplacer par: ¹¹⁴ *Les navigateurs sont prévenus qu'aux approches ou au moment de quitter Soo Locks, il y a souvent des conditions météorologiques locales défavorables : vents violents et courants difficiles. Ces conditions, combinées à des manoeuvres à basse vitesse dans des espaces resserrés, peuvent causer de sérieuses difficultés de contrôle à certaines catégories de navires, particulièrement les gros navires qui ne sont pas équipés de propulseurs d'étrave ou latéral arrière.*

^{114.1} *Par conséquent, il est impératif que chaque navire voulant passer les écluses et qui, selon l'opinion du maître-éclusier qui se sera entretenu avec le pilote à bord, s'il y a lieu, risque d'avoir des difficultés de contrôle suite aux mauvaises conditions mentionnées plus haut, ait recours aux services d'un ou de plusieurs remorqueurs afin de garder la maîtrise totale et en tout temps du navire. Afin de permettre des arrangements nécessaires pour le remorquage, les capitaines ou pilotes à bord du navire devront se concerter avec le maître-éclusier bien avant l'arrivée à l'écluse au sujet des conditions locales. Cette directive s'applique à tous les navires.*

(C2002-056.4)

Page 56 — Paragraphe 17, lignes 5 à 9

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 2/2001.

Supprimer: «*En juillet ... Fishery.*»

Remplacer par: *En juillet 2001, la profondeur utile était de 6,4 pieds [1,9 m] dans l'entrée du chenal et entre les brise-lames et le bassin; ce dernier a des profondeurs de 9,7 à 12,0 pieds [3 à 3,7 m].*

(C2002-057.1)

CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998 —

Page 40 — Avant le paragraphe 43

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/2000.

Supprimer: *Cartes 2239, 2289*

Remplacer par: *Carte 2241*

(C2002-055.1)

Page 40 — Avant le paragraphe 43

Insérer: ^{42.9} **Avertissement.** — Certains exemplaires de la *carte 2289* (Réimpression du 31 mai 2002) ne renferment pas les corrections récentes des Avis aux navigateurs dans la section «UTILISER LA CARTE 2241 À L'INTÉRIEUR DE CETTE LIGNE». Pour cette raison, il manque plusieurs aides à la navigation et des changements aux profondeurs sont absents dans cette section de la *carte 2289* ou les renseignements sont indiqués incorrectement.

(C2002-055.2)

PARTIE 4 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 41 — Avant le paragraphe 65

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/2000.

Supprimer: *Cartes 2289, 2239*

Remplacer par: *Carte 2241*

(C2002-055.3)

Page 41 — Avant le paragraphe 65

Insérer: ^{64.9} **Avertissement.** — Certains exemplaires de la *carte 2289* (Réimpression du 31 mai 2002) ne renferment pas les corrections récentes des Avis aux navigateurs dans la section «UTILISER LA CARTE 2241 À L'INTÉRIEUR DE CETTE LIGNE». Pour cette raison, il manque plusieurs aides à la navigation et des changements aux profondeurs sont absents dans cette section de la *carte 2289* ou les renseignements sont indiqués incorrectement.

(C2002-055.4)

Page 41 — Avant le paragraphe 70

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/2000.

Supprimer: *Carte 2239*

(C2002-055.5)

PARTIE 5 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

143.71 Shoal Short Reach - Bouée lumineuse QG5.1 47 37 01.1 57 36 25.1 F G 4s Verte, marquée "QG5.1". À longueur d'année.

Carte:4825
Éd. 09/02 (N02-085)

ATLANTIQUE

114.5 Rowans Point - Bouée lumineuse JE2 45 16 15.4 66 05 18.9 F R 4s Rouge, marquée "JE2". À longueur d'année.

Carte:4141
Éd. 09/02 (F02-026)

1022.5 Summerside, marina Extrémité du brise-lames. 46 23 18.2 63 47 14.6 FI R 4s 5.3 3 Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge fluorescent et blanche, triangle rouge au centre. 3.5 Visible de 269° à 029° par l'W et le N. Saisonnier.

Carte:4459
Éd. 09/02 (G02-075)

1163 H1424 Point Escuminac Sur la pointe. 47 04 22.5 64 47 52.3 FI(3) W 20s 22.0 18 Tour hexagonale blanche, partie supérieure rouge. 22.4 Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 14.5 s Masqué de 110° à 120°. Feu de secours. À longueur d'année.

Cornet - Son 3s; sil. 3s; son 3s; sil. 51s
À longueur d'année.

Carte:4911
Éd. 09/02 (G02-002)

2001.8 H2349 Île Richelieu Côté Nord de l'île. 46 38 33.5 71 54 35.2 F G 7.0 16 Bloc orange fluorescent et blanc. 4.4 Visible de 160° à 250° par le S. Intensité renforcée au relèvement 211°. À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement.

F Y 11.5 6 Visible sur le relèvement 054°
À longueur d'année.
Ne doit pas être utilisé comme feu de direction.

Carte:1314
Éd. 09/02 (L00-201)

2324 Île aux Boeufs - Bouée lumineuse M79 Au Sud de l'île. 45 48 12.2 73 19 30.1 F G 4s Verte, marquée "M79". (Espar d'hiver). À longueur d'année.

Carte:1311
Éd. 09/02

PARTIE 5 – Édition 09/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

2516	North Peak	Sur North Peak. 69 35 54 132 55 30	Fl	W	4s	44.2	Tour tripode.	À longueur d'année.
	Racon -. (N) Bande X & S								

Carte:7608
Éd. 09/02 (A02-004)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.